

Élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022

JADOT
2022

Donner du sens au travail, c'est possible !

L'écologie donne au travail de chacun
un horizon : **construire l'après.**



Détricotage du droit social, partage injuste de la valeur et du pouvoir au sein de l'entreprise, dévalorisation du travail de toutes celles et ceux qui prennent soin de la société : il est temps de redonner de la valeur au travail.

L'écologie, c'est la possibilité pour toutes et tous d'avoir un travail qui a du sens et qui permet de vivre dignement, le plus longtemps possible en bonne santé.



GÉNÉRATIONS
L'ÉCOLOGIE EN ACTION

génération
ÉCOLOGIE



LES
ÉCOLOGISTES
2022

Jadot2022.fr

LA DÉMOCRATIE ET LA JUSTICE EN ENTREPRISE, C'EST POSSIBLE.

Démocratiser l'entreprise, c'est possible !

Permettre la démocratie en entreprise, c'est donner le pouvoir d'agir et de s'impliquer pour chacun au quotidien. Pour améliorer la gouvernance démocratique dans toutes les entreprises, Yannick Jadot propose :

- **De donner aux salarié-es le pouvoir de peser dans les décisions de l'entreprise :** entre un tiers et la moitié des salariés représentés dans les conseils d'administration, et des administrateurs salarié-s dans les comités de rémunération,
- Un nouveau droit à la délibération sur la qualité du travail sans la hiérarchie ou la direction
- **Favoriser le dialogue social,** par exemple en permettant à chaque salarié de financer librement un syndicat de son choix grâce à un chèque syndical financé par l'entreprise
- Renforcer le rôle des instances de représentation du personnel dans l'entreprise
- **Supprimer le « barème Macron »** de plafonnement de l'indemnité prud'homale en cas de licenciement fautif

Des rémunérations justes, c'est possible !

Pour en finir avec les bas salaires, l'envolée des rémunérations des dirigeants et des dividendes, et l'injuste partage de la valeur au sein de l'entreprise, Yannick Jadot propose :

- **La transparence sur les grilles et les écarts de rémunérations en entreprise et l'incitation au plafonnement des plus hauts salaires**
- Les sanctions systématiques des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale femmes-hommes
- **L'augmentation du Smic de 10%** (passage de 1258 à 1383 euros net) pour atteindre 1 500 euros net pendant la mandature
- **L'augmentation des salaires** via des négociations par branche sur la revalorisation des grilles de salaires, pour valoriser notamment les travailleurs dits de première et de seconde ligne
- Le dégel progressif du point d'indice de la fonction publique

UN TRAVAIL SOUTENABLE POUR TOUTES ET TOUS

Réduire le temps de travail tout au long de la vie, c'est possible !

Travailler moins pour vivre mieux et travailler moins à des moments de vie choisis : c'est le nouvel horizon proposé par Yannick Jadot avec :

- Une convention citoyenne sur la **question des temps de travail** à l'échelle d'une carrière puis des négociations entre partenaires sociaux pour aménager des réductions au sein des entreprises
- **Refuser la précarité et l'uberisation du travail** en faisant du salariat la norme pour les travailleurs-euses des plateformes



Protéger la santé au travail, c'est possible !

L'enjeu est particulièrement crucial pour celles et ceux qu'on appelle les personnels de seconde ligne. Toutes ces personnes qui encourent plus de risques professionnels, subissent plus d'accidents et sont soumises à des rythmes qui s'intensifient. Yannick Jadot mettra en place :

- L'inscription de la dépression et du **burn-out sur la liste des maladies professionnelles dès le début du mandat**
- La prévention et la compensation de la pénibilité au travail avec de nouveaux droits associés comme les droits à la formation pour reconversion ou le passage à **temps partiel sans perte de salaire**



Donner du sens au travail, c'est possible !

LES MESURES ÉCOLOGISTES POUR DONNER DE LA VALEUR AU TRAVAIL

- Plus de **démocratie dans les entreprises** avec plus de salarié·es dans les conseils d'administration
- La **transparence des salaires** en entreprise
- L'**augmentation des salaires**
- La **sanction systématique des inégalités salariales** entre femmes et hommes
- Une **diminution du temps de travail** tout au long de la vie
- Le burn-out reconnu comme maladie professionnelle

POUR PARTAGER CES MESURES, REJOIGNEZ-NOUS !



Retrouvez le comité de soutien
proche de chez vous
sur jadot2022.fr



**JADOT
2022**